

Le 12 janvier 2016

OBJET : Demande de renseignements du 16 décembre 2015

N/Réf. : 4632-00-2015-01

Monsieur,

À titre de responsable de l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* (« *Loi sur l'accès* »), je donne suite à votre demande de renseignements du 16 décembre 2015.

Votre demande visait à obtenir copie des comptes de dépenses des membres du conseil d'administration pour 2014 et 2015.

En réponse à votre demande, nous vous faisons parvenir toutes les demandes de remboursement des dépenses des membres du conseil d'administration détenues par la Commission de la construction du Québec en 2014 et 2015. De ces documents, nous avons retranchés, en application du second alinéa de l'article 14 et des articles 53 et 59 de la *Loi sur l'accès*, les renseignements personnels qui sont au sens de cette loi confidentiels.

Nous vous informons qu'aux termes du chapitre V de ladite loi, une demande d'accès refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents peut faire l'objet d'une demande de révision par la Commission d'accès à l'information. À cet effet, toute demande doit être faite à la Commission d'accès dans un délai de trente jours de la décision du responsable.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le responsable de l'application
de la *Loi sur l'accès*,

François Charette
FC/mm

p. j. Comptes de dépenses
Articles 14, 53 et 59
Avis de recours

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mise à jour: DG janvier 2015

Générale

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EEMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
Blouin	Claude	Membre Indépendant				1101	Conseil d'administration	DATE: 2015-06-30	2015-08-26

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT
DIM	29	Blouin, Claude (2015-06-29)	Déplacement réunion du conseil d'administration	18:00	Québec à Montréal ✓	21:30		
LUN.	30	Blouin, Claude (2015-06-30)	Déplacement réunion du conseil d'administration	14:00	Montréal à Québec ✓	17:00		
MAR.	19	Blouin, Claude (2015-08-19)	Déplacement réunion du comité de gouvernance	16:30	Québec à Montréal ✓	19:30		
MER.	20	Blouin, Claude (2015-08-20)	Déplacement réunion du comité de gouvernance	13:30	Montréal à Québec ✓	16:30		
JEU.	26	Blouin, Claude (2015-08-26)	Déplacement réunion du conseil d'administration	06:00	Québec à Montréal (aller-retour)	19:30		
VEN.	5							
SAM.	6							

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0,43\$) TOTAL

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHER	ALLOCATION	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
DIM.	29			11,36 ✓	140,26 ✓			5,85 ✓	157,47 ✓
LUN.	30								
MAR.	19			22,26 ✓	157,51 ✓			5,85 ✓	185,62
MER.	20								
JEU.	26								
VEN.	5								
SAM.	6								
SOUS-TOTAUX				33,62	297,77			11,70	343,09

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX
B	N		
B	N	110,08 ✓	110,08 ✓
B	N		
B	N	109,79 ✓	109,79 ✓
B	N		
B	N	117,20 ✓	117,20 ✓
B	N		
B	N		
SOUS-TOTAUX		337,07 \$	337,07

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
FRAIS DE SÉJOUR (CA)	4529	101	
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4529	101	
FRAIS DIVERS (CA)	4529	101	
TOTAL DES FRAIS			680,16 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			680,16 \$ ✓

5 REMARQUES

REQUÉRANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
	2015-10-08 <small>AN - MOIS - JOUR</small>			<i>Gracon Daulton</i>	2015-10-19 <small>AN - MOIS - JOUR</small>	



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU COMITÉ SUR LES AVANTAGES SOCIAUX

IMPUTATION DANS : **Générale**

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EEMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
Gendron	Sylvain	membre du CA				1101	Conseil d'administration	DATE: 2015-08-23	2015-08-29

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU DES PERSONNES VISITÉES	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT
DIM	23							
LUN.	24							
MAR.	25							
MER.	26	Membre du conseil d'administration	Séance du conseil d'administration		Saint-Hyacinthe - Montréal		109	46,87
JEU.	27							
VEN.	28							
SAM.	29							

(TAUX AU KM EN VIGUEUR .43 \$) TOTAL 46,87

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHER	ALLOCATION	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
DIM.	23								
LUN.	24								
MAR.	25								
MER.	26								
JEU.	27								
VEN.	28								
SAM.	29								
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
FRAIS DE SÉJOUR (CAS)	4530	1101	
ALLOCATION DE (CAS) KILOMÉTRAGE	4530	1101	46,87
FRAIS DIVERS (CAS)	4530	1101	
TOTAL DES FRAIS			46,87 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			46,87 \$

5 REMARQUES

REQUÉRANT	DATE 2015-08-28 <small>AN - MOIS - JOUR</small>	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G. <i>Léonidas Maestri</i>	DATE 15-09-08 <small>AN - MOIS - JOUR</small>	VÉRIFIÉ
-----------	---	--------------------	------	--	---	---------



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU COMITE SUR LES AVANTAGES SOCIAUX

IMPUTATION DANS : Générale

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EML.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
Gendron	Sylvain	membre du CA				1101	Conseil d'administration	DATE: 2015-02-08	2015-02-15

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU DES PERSONNES VISITÉES	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	DIM. 8								
	LUN. 9								
	MAR. 10								
	MER. 11	Membres du Conseil d'administration	Séance du CA		Saint-Hyacinthe - Montréal		109	46,87	
	JEU. 12	de l'industrie de la construction							
	VEN. 13								
	SAM. 14								
(TAUX AU KM EN VIGUEUR .43 \$)							TOTAL	109	46,87

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÏNER	SOUPER	COUCHER	ALLOCATION	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
DIM.	8								
LUN.	9								
MAR.	10								
MER.	11								
JEU.	12								
VEN.	13								
SAM.	14								
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
FRAIS DE SÉJOUR (CAS)	4530	1101	
ALLOCATION DE (CAS) KILOMÉTRAGE	4530	1101	46,87
FRAIS DIVERS (CAS)	4530	1101	
TOTAL DES FRAIS			46,87 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			46,87 \$

5 REMARQUES

#243297

REQUÉRANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
<div style="background-color: black; width: 100%; height: 1.2em;"></div>	2015-02-13 <small>AN - MOIS - JOUR</small>			<i>[Signature]</i>	15-02-17 <small>AN - MOIS - JOUR</small>	

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IMPUTATION DANS :	Générale
-------------------	----------

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EML.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du conseil d'administration				1101	Conseil d'administration	DATE:	2015

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	28-oct-15	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
							TOTAL	272	116.96

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX

5 REMARQUES

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4529	1101	116.96
TOTAL DES FRAIS			116.96 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			116.96 \$

	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.S.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
[REDACTED]	2015-10-28			<i>[Signature]</i>	2015-10-28	
	AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR	

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES

Membre du Comité de vérification

IMPUTATION DANS : Générale

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EEMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du Comité de vérification				1101	Comité de vérification	DATE: 2015	

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT
	29-janv-15	Membre - S. L'Écuyer	Séance du comité de vérification		Magog/CCQ/Magog		272	116.96
	11-mars-15	Membre - S. L'Écuyer	Séance du comité de vérification		Magog/CCQ/Magog		272	116.96
							TOTAL	544 233.92

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION

JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT

PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX
SOUS-TOTAUX			

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE

NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4540	1101	233.92
TOTAL DES FRAIS			233.92 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			233.92 \$

5 REMARQUES

	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
	AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR	<i>(Signature)</i>	2015-03-12 AN - MOIS - JOUR	

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IMPUTATION DANS :	Générale
-------------------	----------

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EEMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du conseil d'administration				1101	Conseil d'administration	DATE:	2014-2015

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	03-déc-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
	11-févr-15	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
							TOTAL	544	233.92

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÏNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX

5 REMARQUES

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4529	1101	233.92
TOTAL DES FRAIS			233.92 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			233.92 \$

REQUÉRANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR DU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
[REDACTED]	AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR	<i>L. Gauthier</i>	2015-03-12	

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IMPUTATION DANS : Générale

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du conseil d'administration				1101	Conseil d'administration	DATE:	2014

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	22-oct-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
							TOTAL	272	116.96

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX
SOUS-TOTAUX			

5 REMARQUES

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4529	1101	116.96
TOTAL DES FRAIS			116.96 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			116.96 \$

REQUÉRANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
	27 nov. 2014			François Martel	2014-12-02	



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IMPUTATION DANS : Générale

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EML.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du conseil d'administration				1101	Conseil d'administration	DATE:	2014

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT
	27-août-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

TOTAL

272 116.96

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION

JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCA TI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT

PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX

5 REMARQUES
S.V.P. faire suivre le chèque à Tina Savoie 6302
merci

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE

NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4529	1101	116.96
TOTAL DES FRAIS			116.96 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			116.96 \$

		DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
		2014-09-25	[Signature]	2014-09-25			
		AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR			



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES

Membre du Comité de vérification

1 IDENTIFICATION

IMPUTATION DANS : Générale

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EML.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE CÔÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du Comité de vérification				1101	Comité de vérification	DATE:	2014

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	25-sept-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du comité de vérification		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
							TOTAL	272	116.96

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION

JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATION	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT

PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX
SOUS-TOTAUX			

5 REMARQUES

S.V.P. faire suivre le chèque à Tania Savoie 6302
 Merci

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE

NATURE	CODE	CENTRE DE CÔÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4540	1101	116.96
TOTAL DES FRAIS			116.96 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			116.96 \$

REQUÉRANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
	2014-09-25 <small>AN - MOIS - JOUR</small>	<i>Francis Dault</i>	2014-09-25 <small>AN - MOIS - JOUR</small>			



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IMPUTATION DANS :	Générale
-------------------	----------

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EEMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du conseil d'administration				1101	Conseil d'administration	DATE:	2014

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	28-mai-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
	26-juin-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
							TOTAL	544	233.92

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX
SOUS-TOTAUX			

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4529	1101	233.92
TOTAL DES FRAIS			233.92
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			233.92

5 REMARQUES

S.V.P. remettre le chèque à Tina Savoie 76302

REQUÉRANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
X	26 juin 2014				14-06-27	
	AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR	

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES

Membre du Comité de vérification

1 IDENTIFICATION

IMPUTATION DANS : Générale

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EEMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du Comité de vérification				1101	Comité de vérification	DATE:	2014

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT
	16-mai-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du comité de vérification		Magog/CCQ/Magog		272	116.96

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0,43\$)

TOTAL

272 116.96

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4540	1101	116.96
TOTAL DES FRAIS			116.96 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			116.96 \$

5	REMARQUES
	S.V.P. remettre le chèque à Tina Savoie p: 6302

REQUÉRANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
XXXXXXXXXX	26 juin 2014			<i>Garcia</i>	14-06-27	
	AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR	



**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

IMPUTATION DANS : Générale

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EMPL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du conseil d'administration				1101	Conseil d'administration	DATE:	2014

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	26-mars-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration (spéciale)		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
	09-avr-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
	07-mai-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du conseil d'administration (spéciale)		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
							TOTAL	816	350.88

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION									
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATIONNEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4528	1101	350.88
TOTAL DES FRAIS			350.88 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			350.88 \$

5 REMARQUES

S.V.P. remettre le chèque à Tina Savoie P:6302

PRÉSENTANT	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.P.G.	DATE	VÉRIFIÉ
	14-05-07			Christian Dault	14-05-07	
	AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR	



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES

Membre du Comité de vérification

1 IDENTIFICATION

IMPUTATION DANS : Générale

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EMBL.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du Comité de vérification				1101	Comité de vérification	DATE: 2014	

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT		
	12-mars-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du comité de vérification		Magog/CCQ/Magog		272	116.96		
(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)								TOTAL	272	116.96

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION

JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX
							CODE	MONTANT	
SOUS-TOTAUX									

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT

PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX
SOUS-TOTAUX			

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE

NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4540	1101	116.96
TOTAL DES FRAIS			116.96 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			116.96 \$

5 REMARQUES

S.V.P. remettre le chèque à Tina Sawole P: 6302 .

	DATE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G.	DATE	VÉRIFIÉ
	14-05-07			<i>(Signature)</i>	14-05-07	
	AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR		AN - MOIS - JOUR	



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DEPENSES

Membre du Comité de vérification

IMPUTATION DANS : Générale

1 IDENTIFICATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	CLASS.	N° EML.	SERVICE OU RÉGION	No de C.C.	NOM DU CENTRE DE COÛT	PÉRIODE: DU	AU
L'Écuyer	Sylvie	membre du Comité de vérification				1101	Comité de vérification	DATE:	2013-2014

2	DATE J	NOM DES PARTICIPANTS OU	MOTIFS	HEURE DÉPART	POINT DE DÉPART, ENDROITS VISITÉS, POINT D'ARRIVÉE	HEURE D'ARRIVÉE	DISTANCE (KM)	MONTANT	
	20-nov-13	Membre - S. L'Écuyer	Séance du comité de vérification		Magog/CCQ/Magog		272	116.96	
	30-janv-14	Membre - S. L'Écuyer	Séance du comité de vérification		Magog/CCQ/Magog		271	116.53	
							TOTAL	543	233.49

(TAUX AU KM EN VIGUEUR 0.43\$)

3 FRAIS DE SÉJOUR, DE RÉUNION OU DE REPRÉSENTATION										
JOUR	DATE J	DÉJEUNER	DÎNER	SOUPER	COUCHE	ALLOCATI	AUTRES FRAIS		SOUS-TOTAUX	
							CODE	MONTANT		
SOUS-TOTAUX										

4 FRAIS DIVERS DE DÉPLACEMENT			
PARCO-MÈTRE	STATION-NEMENT	AUTRES	SOUS-TOTAUX
S			
N			
S			
N			
S			
N			
S			
N			
S			
N			
S			
N			
S			
N			

6 IMPUTATION COMPTABLE / PAIE			
NATURE	CODE	CENTRE DE COÛT COÛT	MONTANT
ALLOCATION DE KILOMÉTRAGE	4540	1101	233.49
TOTAL DES FRAIS			233.49 \$
AVANCE REÇUE (MOINS)			
TOTAL À REMBOURSER			233.49 \$

5 REMARQUES

REQUÉRANT	DATE 2014-01-30 <small>AN - MOIS - JOUR</small>	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	DATE <small>AN - MOIS - JOUR</small>	DIRECTEUR OU D.G.A. OU P.D.G. <i>Francis Daudet</i>	DATE 2014-01-30 <small>AN - MOIS - JOUR</small>	VÉRIFIÉ
-----------	---	--------------------	---	--	---	---------

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

L.R.Q., c. A-2.1

(Article 14)

Prohibition.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Accès non autorisé.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels***

R.L.R.Q., c. A-2.1

(Articles 53 et 59)

CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Renseignements confidentiels.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Consentement.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Exception.

Toutefois, il peut communiquer un tel renseignement sans le consentement de cette personne, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au Procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° à une personne qui est autorisée par la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 125, à utiliser ce renseignement à des fins d'étude, de recherche ou de statistique;

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 66, 67, 67.1, 67.2, 68 et 68.1;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

1982, c. 30, a. 59; 1983, c. 38, a. 55; 1984, c. 27, a. 1; 1985, c. 30, a. 5; 1987, c. 68, a. 5; 1990, c. 57, a. 13; 2006, c. 22, a. 32; 2005, c. 34, a. 37.

Avis de recours en révision

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Édifice Lomer-Gouin
575, rue St-Amable
Bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4

Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boul. René-Lévesque Ouest,
Bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).